



Formation à distance : Conférence Web dédiée aux "Principales dispositions de la LFC 2020 »

Dans le contexte inédit, marqué par la pandémie de la Covid19 que vit actuellement l'Algérie à l'instar des pays du monde entier, et suite à la directive du Président Directeur Général du groupe Sonatrach de suspendre les activités de formation sur les sites de travail, la compagnie Hyproc a opté pour les formations organisées à distance via la plateforme Microsoft Teams de classes virtuelles.

La classe virtuelle est un environnement d'enseignement et d'apprentissage dans lequel les participants et le formateur peuvent interagir, communiquer et discuter en groupe en ligne. Ainsi, la classe virtuelle recrée à distance les conditions d'une formation en salle traditionnelle.

Une première action a été organisée le 10 juin 2020, en mode Web conférence par la Sonatrach Management Academy (SMA) et a porté sur "La Loi de Finances Complémentaires 2020" (publiée le 4 juin dernier sur le Journal Officiel Algérien). Cette conférence en ligne a été dédiée aux financiers, juristes et fiscalistes de Hyproc, ainsi qu'au personnel chargé de la paie, du budget et de l'ordonnancement et au personnel chargé de l'approvisionnement (Procurment). Y ont pris part 35 participants répartis sur les trois sites que compte la compagnie, à Oran (siège social), à Arzew (Divisions Opérationnelles) et au CAP des Sablettes - Mostaganem (Centre d'Accueil et de Perfectionnement).



